

RAPPORT ANNUEL **2022**

Exemplaire
interactif



ecosystem
recycler c'est protéger



RAPPORT ANNUEL 2022

Interactivité



*Le sommaire ci-après
est interactif*



Retour sommaire



Retour couverture

ecosystem

Visiter le site web



Cliquer pour approfondir

SOMMAIRE

Édito

● Page 5

01

● Page 6

02

● Page 14

03

● Page 18

04

● Page 24

05

● Page 28

● Page 32

● Page 36

● Page 37

● Page 34

ÉDITO

ecosystem est une entreprise qui évolue tous les jours, avec exigence et humilité.



Nathalie Yserd

Directrice Générale d'ecosystem

2022 est l'année de l'accélération de l'action d'ecosystem en faveur de l'allongement de la durée de vie des équipements électriques et électroniques. Le lancement des deux dispositions majeures de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) : le fonds réparation et le fonds réemploi, a fortement mobilisé nos équipes en interne et nos parties prenantes, au rang desquelles les acteurs publics, économiques et associatifs. Nous sommes ainsi la première filière de Responsabilité Élargie des Producteurs à mettre en œuvre ces nouvelles dispositions. C'est une responsabilité qui nous engage, et nous incite à nous réinventer en tant qu'entreprise, et à trouver, avec nos parties prenantes, de nouvelles solutions de coopération et de développement.

En ce qui concerne le réemploi, l'engagement vis-à-vis de l'économie sociale et solidaire fait partie de l'ADN d'ecosystem, depuis sa création. Le fonds réemploi nous permet d'accélérer nos actions et d'impliquer plus d'acteurs sur le territoire, pour renforcer la dimension solidaire de notre action environnementale.

Notre organisation a également été renforcée et optimisée en 2022 avec la convergence de toutes les opérations logistiques et de traitement dans un système d'information unique. Un projet exigeant qui, là aussi, a mobilisé nos ressources internes pour permettre d'apporter le meilleur service à la filière.

Enfin, sur le plan des résultats de collecte, l'année 2022 enregistre une progression par rapport à l'année de référence 2019, pré-Covid. 2022 signe donc un retour à

notre rythme normal de croissance, dans un contexte de mises en marché défavorable, compte-tenu du conflit en Ukraine, d'une inflation croissante et du manque de disponibilité de certains composants électroniques.

Nous avons, au cours de cette année pleine de défis, développé notre capital humain. 2022, c'est aussi la mise en place de notre comité de mission, qui avec un regard impartial, constructif et attentif nous accompagne dans la déclinaison de nos engagements en objectifs opérationnels. Notre raison d'être et notre mission d'intérêt général nous permettent d'attirer de nouveaux talents. Pour accompagner l'élargissement de son champ d'action, les effectifs d'ecosystem ont ainsi augmenté de près de 30 % en deux ans.

ecosystem est une entreprise qui évolue tous les jours, avec exigence et humilité. Nous poursuivrons en 2023 nos actions pour une deuxième vie des équipements électriques et électroniques qui soit écologiquement soutenable, économiquement performante et socialement juste, et pour proposer des solutions toujours plus contributrices à la transition écologique.

Citons ainsi le projet Kheops, pour la création d'une filière industrielle de traitement des ballons d'eau chaude, ou encore le projet Carros, un « hub » de pré-tri à destination du réemploi que vous découvrirez dans ces pages.

Bonne lecture !

RÉDUIRE L'USAGE DES NOUVELLES RESSOURCES

Notre engagement

Lutter contre l'épuisement des ressources fossiles et minérales, en développant la collecte et en contribuant au développement de nouveaux procédés industriels pour produire des matières recyclées de qualité, conformes aux exigences d'une nouvelle fabrication.



2022 est une année charnière qui marque la transition vers notre nouvelle période d'agrément et l'élargissement de nos responsabilités qui, en plus de notre socle de collecte, de dépollution et de recyclage, comptent désormais le renforcement des actions d'allongement de la durée de vie des produits, notamment via le fonds réemploi et le bonus réparation. Des actions structurantes et des solutions innovantes ont été mises en œuvre en 2022 pour relever ces nouveaux défis.

Un nouveau contrat pour les collectivités

L'année 2022 a vu le réagrément d'ecosystem et des évolutions significatives en matière de gestion des contrats des collectivités. Les collectivités représentent 49,5% des volumes de collecte d'équipements ménagers. Pour renforcer leur capacité à les collecter, le barème de soutien a été augmenté de 18,7% en 2022, soit environ 40 millions d'euros supplémentaires qui seront reversés en 2023; dont l'augmentation de 50% du forfait de sécurisation du gisement sur la nouvelle période d'agrément. Autre évolution notable: le contrat est désormais signé directement entre les collectivités et les éco-organismes, et non plus avec l'OCAD3E. L'éco-organisme coordinateur de la filière DEEE garde cependant sa fonction de guichet unique en proposant une interface administrative de contractualisation avec les éco-organismes. Il assure d'autres missions comme le suivi de la collecte, l'appui aux collectivités en matière de lutte contre le vol et le pillage en déchèterie, etc.



18,7%

d'augmentation du barème de soutien en 2022, soit 40 millions d'euros versés en 2023 aux collectivités pour la collecte

Éclairage



Accompagner la croissance de la collecte

Sébastien Partida

Adjoint à la Direction du développement

La mission de la Direction du développement est double :

- accompagner la croissance de la collecte sur l'ensemble des secteurs concernés : ménager, professionnel, lampes et petits appareils extincteurs ;
- développer le réemploi des équipements en partenariat avec les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

En 2022, on note un certain recul des performances quantitatives de collecte sur les deux secteurs majeurs que sont le ménager et le professionnel. Sur le ménager, cela s'explique notamment par une conjoncture internationale et économique difficile : l'inflation, le conflit en Ukraine, la crise énergétique et donc l'explosion des prix des matières premières et des équipements ayant considérablement réduit la consommation des ménages, ainsi que les investissements professionnels. En revanche,

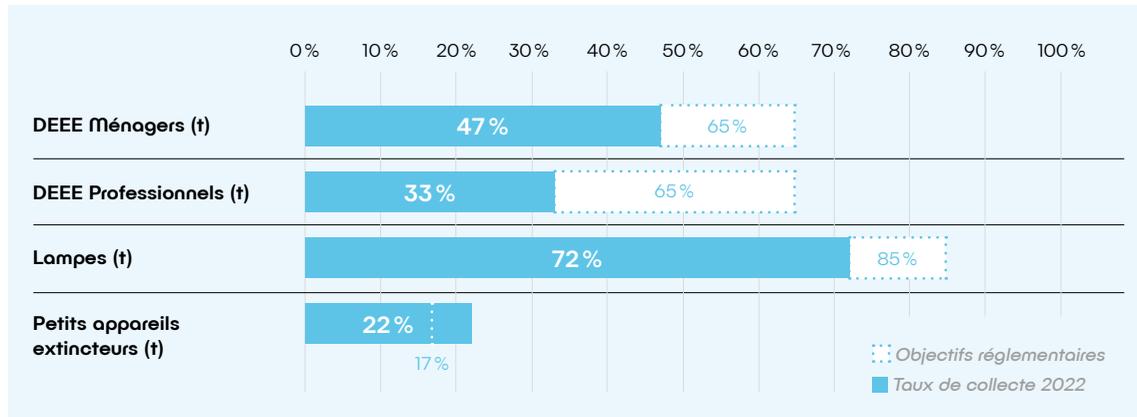
on constate des taux de collecte globalement en hausse au regard de l'année de référence pré-Covid, 2019. Nous avons également un enjeu qualitatif sur la collecte : nous devons mieux collecter, pour alimenter avec un gisement de qualité les acteurs de l'ESS. C'est dans ce cadre que nous avons ouvert notre premier « hub » logistique, dédié à la préparation de lots pour le réemploi. Il fait figure de test pour ensuite étendre nos actions et alimenter partout en France les acteurs de l'ESS qui ont besoin de gisement. Comme dernier projet structurant, en fin d'année, nous avons préparé les actions à mener auprès du secteur du bâtiment, dont la REP a été lancée au 1^{er} janvier 2023, afin de collecter la part d'équipements électriques et de lampes issus des travaux de maintenance, de relamping et de curage. La filière PFCB¹ se structure et nous allons l'accompagner, forts de notre expertise sur les chantiers de curage et de démolition.

¹ Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment

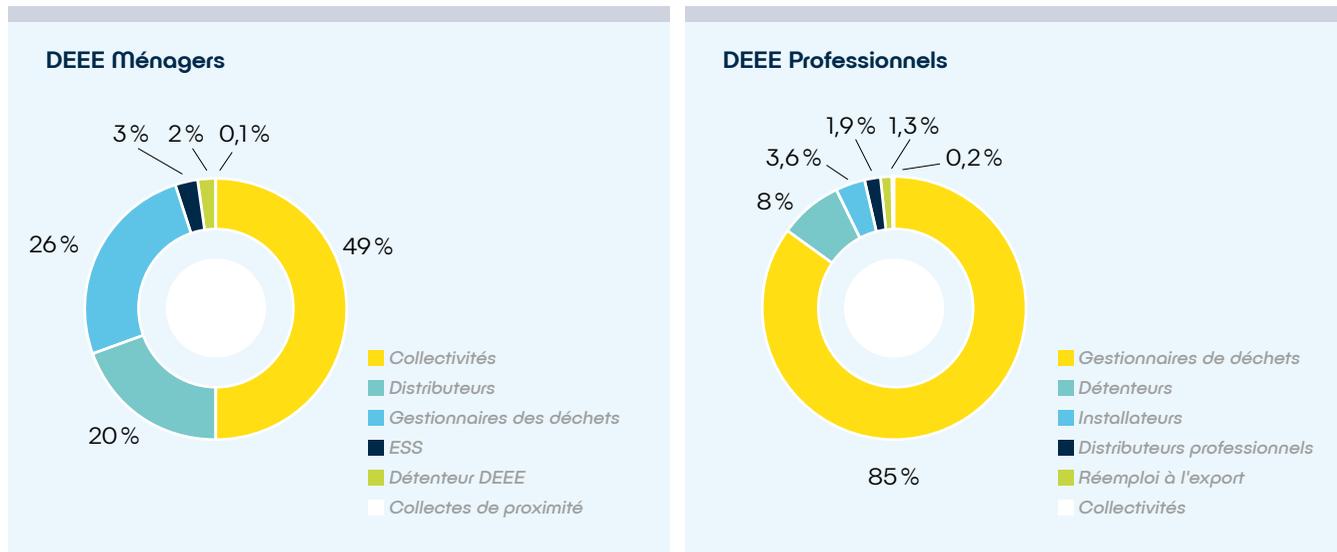
Tonnes collectées en 2022

	2021	2022	Évolution %	Unités collectées 2022
DEEE Ménagers (t)	664 854	625 563	-5,9%	103 774 897
DEEE Professionnels (t)	70 964	66 854	-5,8%	-
Lampes (t)	5 166	4 608	-10,8%	51 238 962
Petits appareils extincteurs (t)	347	388	11,8%	164 575

Taux de collecte



Tonnes collectées par canal



Des actions structurantes pour préserver les gisements

Selon une étude d'envergure menée en 2019 pour caractériser le gisement de DEEE disponible à la collecte, un quart des 1,8 millions de tonnes de DEEE échappe à la filière agréée de façon illégale. Soit par des récupérateurs de métaux sans contrat avec un éco-organisme qui les envoient vers des centres de broyage sans dépollution avérée au regard des normes européennes. Soit dirigés illégalement vers l'étranger pour être revendus à des récupérateurs, alors que les déchets ne peuvent être exportés sauf notification particulière.

Pour lutter contre la problématique environnementale et de santé publique que cela représente, ecosystem a intensifié en 2022 ses actions en faveur d'une collecte préservant les gisements sur les zones les plus sensibles.

Cela passe par une sécurisation renforcée des déchèteries, en finançant des systèmes de vidéo-surveillance et en installant des conteneurs maritimes sécurisés pour y stocker les appareils en dehors des horaires d'ouverture au public. 500 conteneurs de ce type ont été installés en 2022. Sur les 84 sites les plus convoités, grâce au plan « Boost », les fréquences d'enlèvement ont également été augmentées pour collecter les équipements avant la tombée de la nuit et ainsi éviter les vols.

Le marquage des équipements contribue également à la lutte contre la fraude. En 2022, ce sont 60% des appareils « blancs » qui ont été marqués par les déchèteries sous contrat avec ecosystem.

Enfin, la coopération avec les collectivités et les Pouvoirs publics a été renforcée, pour porter sur le plan juridique les délits liés à ce type de pillage et améliorer la surveillance des acteurs impliqués.

Chiffres 2022 du plan « Boost »



84 points

d'enlèvement sensibles identifiés



4 départements

Pilote pendant quatre mois (de fin août à fin décembre) dans quatre départements : Loire-Atlantique, Rhône, Isère et Var



33%

Augmentation du tonnage collecté sur l'ensemble du périmètre et jusqu'à 40% dans certains points d'enlèvement

Affiche pour lutter pour le vol des DEEE

ATTENTION AUX DEEE MARQUÉS !

Un DEEE marqué est un appareil qui a été identifié par un agent de déchetterie, avec une **bombe de peinture colorée et un pochoir**, de différentes formes ou couleurs. Le marquage est effectué en déchetterie pour **prévenir les vols des équipements et leur rachat** auprès de récupérateurs métaux.

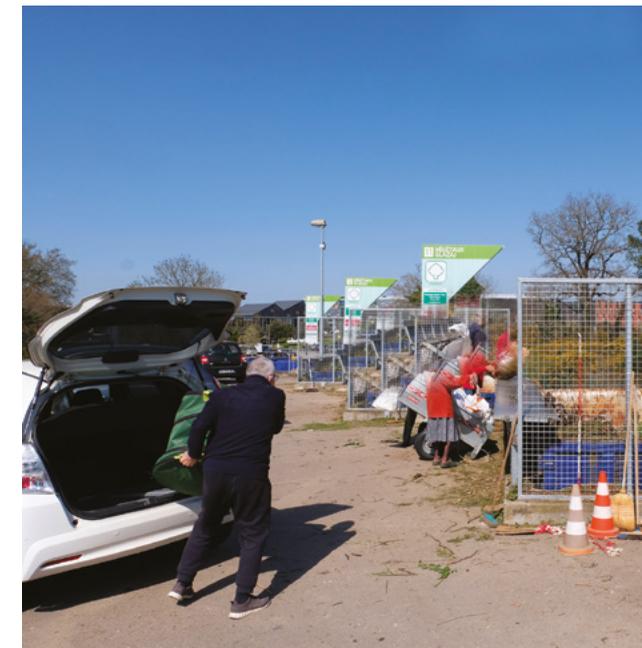
La présence de DEEE marqués lors d'une visite ecosystem fera l'objet d'un conseil de mise en demeure à l'attention du dirigeant du site.

LORS D'UNE TENTATIVE D'ACHAT DE DEEE MARQUÉS

- Refuser les DEEE marqués.
- Sensibiliser les acheteurs.

EN CAS DE RÉCEPTION NON VOLONTAIRE SUR SITE

- Identifier si possible les acheteurs.
- Prévenir ecosystem et votre référent.
- Les DEEE marqués seront réceptionnés par ecosystem.





Des solutions de collecte innovantes

En 2019, ecosystem a lancé le service jedonnemontelephone.fr pour collecter les anciens téléphones portables par envoi postal et leur donner une seconde vie, en les réparant si leur état le permet, ou en les recyclant. Ce service a atteint, en 2022, 300 000 téléphones collectés depuis sa création.

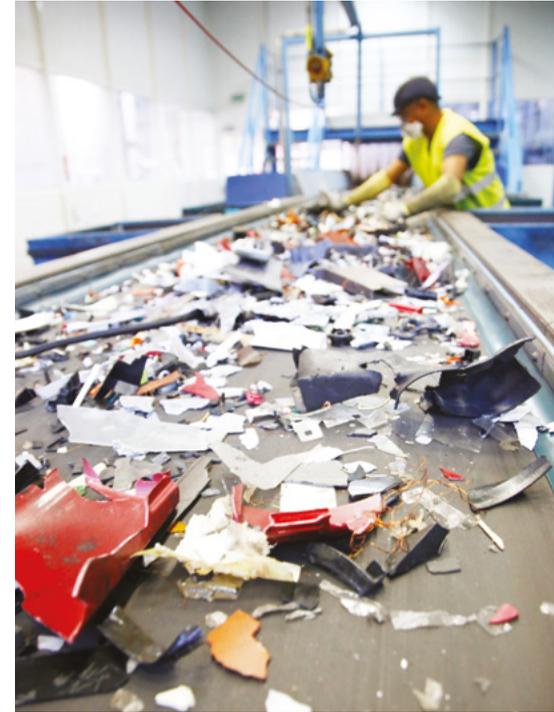
En 2021, le pilote de jedonnemonelectromenager.fr, un nouveau dispositif de collecte à domicile sur rendez-vous, a donné de bons résultats qui ont mené en 2022 à son déploiement sur quatre départements (78, 91, 92, 94) et concerné 2,5 millions d'habitants. D'ici 2027, ce dispositif concernera toutes les zones urbaines denses en France, soit 20 millions d'habitants.

Ces collectes innovantes permettent de renforcer le taux de réemploi par les acteurs de l'ESS, en leur livrant des équipements de meilleure qualité, mais aussi de lutter contre la recrudescence des vols et pillages, notamment en déchèteries ou avant le passage des encombrants.

Opérations de collectes de téléphones en 2022

hors bacs de collecte en mélange avec les petits appareils électriques

-  **180 000** téléphones collectés séparément dont :
 - **50 000** téléphones reçus grâce à jedonnemontelephone.fr
 - **110 000** téléphones collectés via les partenariats avec les professionnels du reconditionnement
 - **20 000** téléphones collectés lors d'opérations événementielles
-  **115 566** visites sur le site jedonnemontelephone.fr



De nouveaux défis pour le recyclage

Si les appareils ne sont pas réparés ou réemployés, ils sont dépollués et recyclés dans les centres de traitement en contrat avec ecosystem sur l'ensemble du territoire français. Après traitement mécanique et séparation des métaux ferreux, non ferreux et des plastiques, les matières sont transformées et réutilisées par les industriels.

En 2022, ecosystem a obtenu des performances de recyclage supérieures à celles prévues par son agrément. Néanmoins, de nouveaux défis se présentent, car malgré les efforts d'éco-conception et une filière mûre et experte, la composition des déchets d'équipements électriques et électroniques est en perpétuelle évolution et nécessite une adaptation constante des technologies. Les appareils contiennent de moins en moins de métaux et de plus en plus de plastiques, dont certains, tels que les plastiques bromés, doivent faire l'objet d'un tri spécifique sur des sites spécialisés. Ils contiennent également des cartes électroniques de plus en plus complexes, qu'il faut recycler selon le type de processeurs, d'alliages, de métaux... Ce qui nécessite là aussi de faire appel à des experts et de développer la R&D pour récupérer les métaux stratégiques qu'elles contiennent et réduire la dépendance de la France vis-à-vis de la disponibilité de ces métaux critiques.



jedonnemontelephone.fr
une solution au succès grandissant

Éclairage

Laura Harb
Chargée de développement
Solutions de collecte

2022 a vu le développement de notre solution jedonnemontelephone.fr. Nous avons notamment travaillé sur l'expérience utilisateur du site. Dans ce cadre, nous prévoyons la mise en place d'un sondage en ligne, début 2023, pour mesurer la satisfaction des utilisateurs et identifier d'autres axes d'amélioration éventuels.

Nous avons également déployé notre service d'impression d'étiquettes dans les parcours digitaux de nos partenaires, comme par exemple SFR ou Orange. Avec Orange, notre solution a ainsi été utilisée dans le cadre d'une opération de reprise des téléphones de leurs salariés.

Les collectes ponctuelles liées à des renouvellements de flottes télépho-

niques sont aussi un levier important dans l'atteinte de nos objectifs.

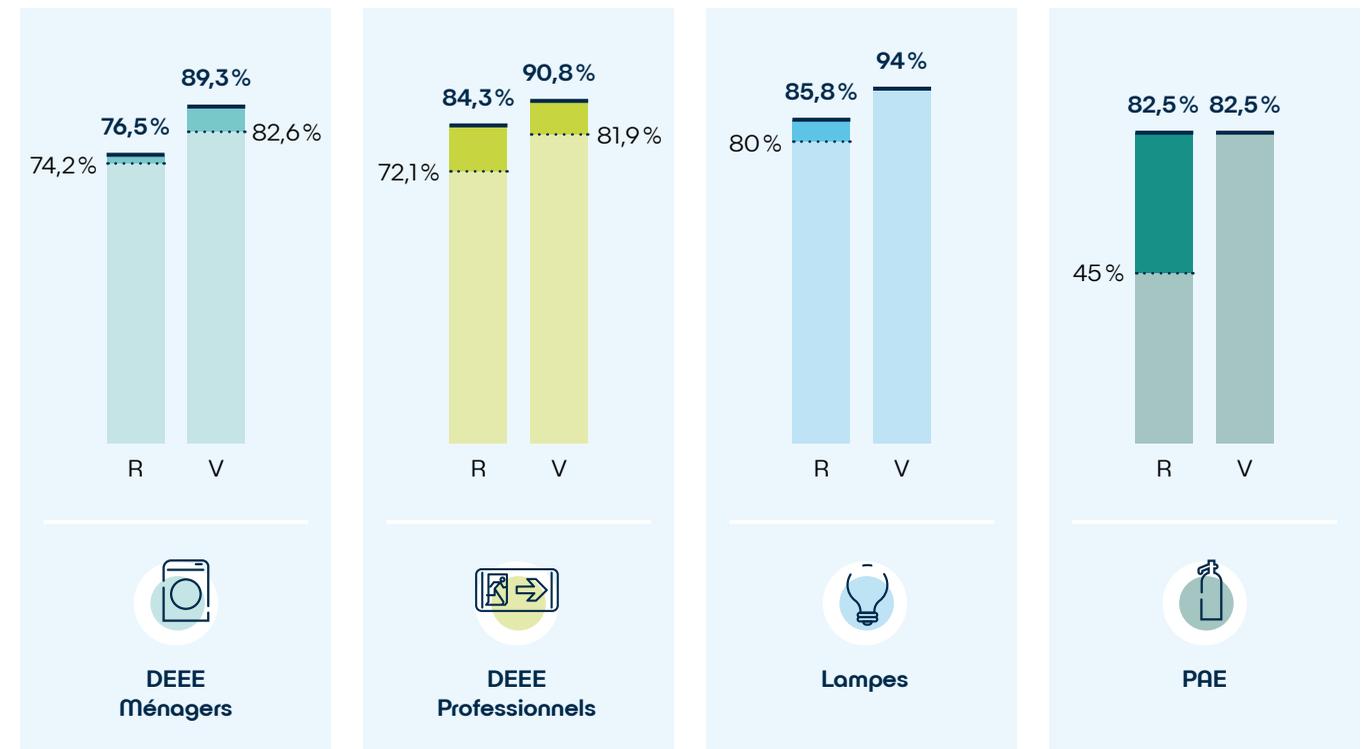
En 2022, nous avons collecté près de 65 000 téléphones au sein de la Gendarmerie Nationale, pour les confier aux Ateliers du Bocage, un acteur de l'économie sociale et solidaire, qui a la charge de leur réemploi. Ces collectes spéciales, telles que celles réalisées à l'occasion du Tour de France, durant lequel des urnes spécifiques sont déposées tout au long du parcours, ont permis de collecter 20 000 téléphones supplémentaires en 2022.

En 2022 nous avons aussi enregistré 110 000 téléphones supplémentaires avec nos partenaires professionnels du reconditionnement Econocom Factory et Largo.

Notre objectif pour 2023 est d'atteindre les 500 000 téléphones collectés depuis 2019. Pour cela, nous devons continuer à faire connaître notamment la solution jedonnemontelephone.fr, gratuite et pratique, et développer des partenariats, particulièrement avec les entreprises.

Nous attendons également beaucoup de la « prime au retour » que nous avons mise en place fin 2022. L'utilisateur peut ainsi choisir une association qui bénéficiera d'un don financé par ecosystem, à réception de son téléphone. Nous évaluerons en 2023 l'impact sur la collecte de cette incitation solidaire au don de téléphone.

Les taux de recyclage et de valorisation en 2022



R Recyclage — Taux atteint
V Valorisation Taux cible

Le bilan matières des DEEE Ménagers et des lampes collectées en 2022

Les DEEE ménagers et lampes collectés ont été acheminés vers des sites de traitement pour y être valorisés. Voici les résultats de cette valorisation qui contribue activement à lutter contre l'épuisement des ressources minérales et fossiles.



ecosystem se prépare, avec la filière, aux obligations de l'augmentation du taux de valorisation et de recyclage prévue pour 2024. La France allant, avec cette disposition inscrite dans le cahier des charges d'ecosystem, au-delà de la réglementation européenne. Si nous prenons l'exemple d'un réfrigérateur, il doit aujourd'hui faire l'objet d'un recyclage matière de l'ordre de 80% et d'une valorisation énergétique de 5%, soit un taux global de 85%. En 2024, ce taux global passera à 95%. 2022 a donc été une année d'études et de préparation avec les centres de traitement, pour analyser les fractions sur lesquelles on peut améliorer le tri ou trouver des filières de valorisation plus efficaces.



54 centres industriels

spécialisés dans le traitement des différents flux répartis sur l'ensemble du territoire

Les 43 sites industriels DEEE gèrent 69 lignes de traitement

Nos centres industriels partenaires



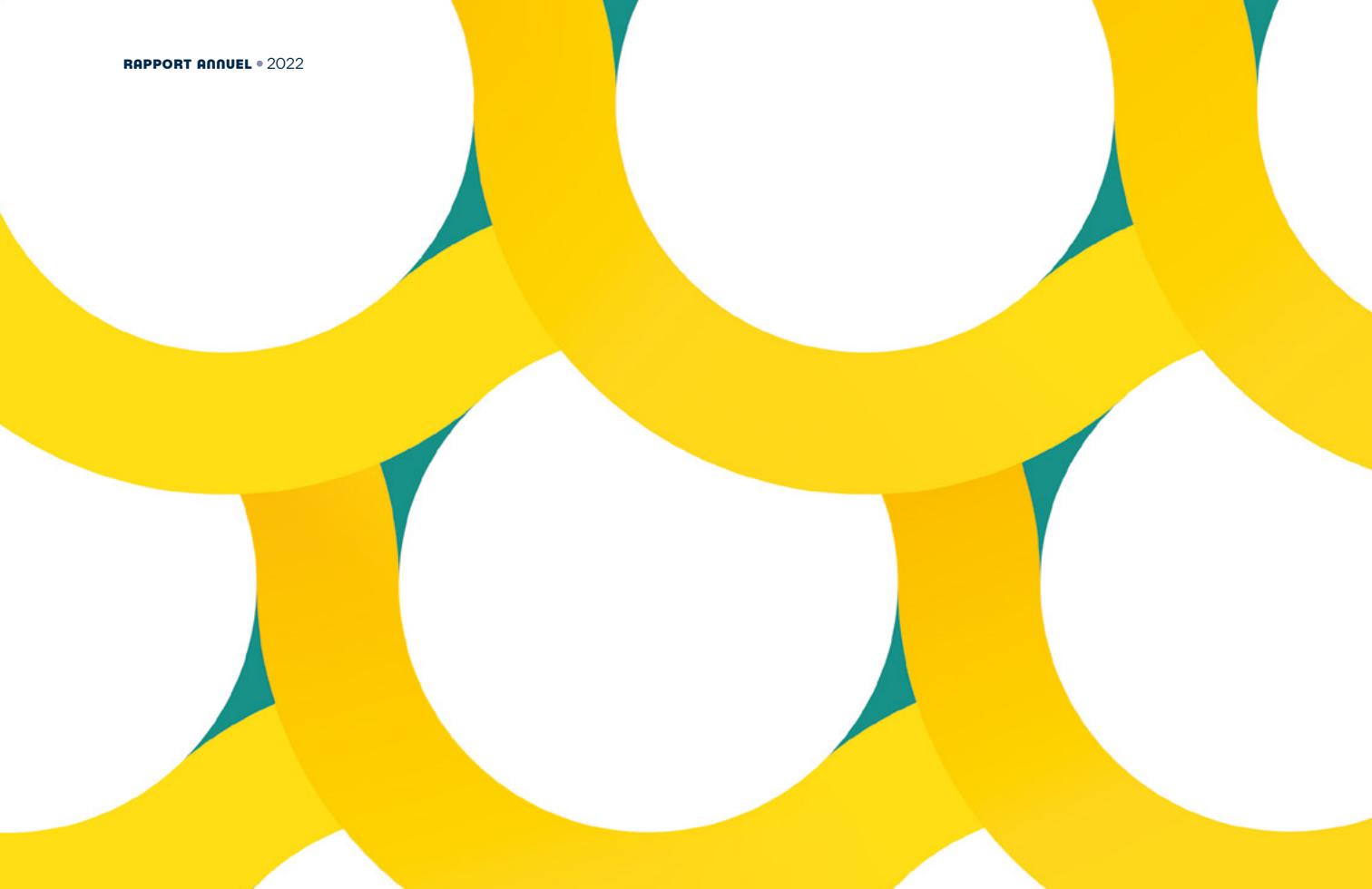
Défi Innovation



Améliorer le recyclage des lampes LED

Le remplacement des lampes fluorescentes ou halogènes par des lampes LED constitue un défi pour le recyclage, car leur composition se rapproche désormais davantage d'un petit appareil électronique. Le verre et le métal composaient majoritairement les lampes fluorescentes. Les lampes LED contiennent moins de verre et plus de composants électroniques, dont des microcircuits qui sont composés notamment de métaux précieux tels que l'or et l'argent. Le défi consiste à maximiser leur recyclage tout en extrayant les matériaux stratégiques : or, gallium, indium, etc...

2022 a vu une avancée intéressante qui a donné lieu à un dépôt de brevet lié à un projet d'extraction et de recyclage porté par un élève ingénieur accompagné par ecosystem dans le cadre de la chaire « Mines urbaines » mise en place en 2020 avec trois écoles : Chimie ParisTech, Mines Paris-Tech et Arts et Métiers. Il s'agit d'un procédé chimique pour extraire certains matériaux stratégiques tels que l'or, l'argent et le palladium des puces et des lampes LED, par exemple. Le projet est entré en maturation en 2022 au sein de la Fondation PSL (Paris Sciences et Lettres), afin de produire un processus applicable rapidement, à l'échelle industrielle.



PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE SANTÉ

Notre engagement

Protéger l'environnement et la santé de tous en éliminant les substances polluantes ou dangereuses, et en réduisant l'empreinte environnementale de notre activité opérationnelle.



La dépollution des équipements électriques et électroniques avant leur recyclage revêt un double enjeu de santé publique et de protection de l'environnement. C'est donc une activité stratégique pour ecosystem, qui a optimisé en 2022 les performances de dépollution et de recyclage des centres de traitement, tout en veillant à améliorer le bilan environnemental de la filière, notamment en travaillant sur l'efficience de la supply chain.

Dépolluer pour protéger

Les équipements électriques et électroniques contiennent de nombreux polluants qu'il faut extraire et traiter de manière spécifique et sécurisée. En 2022, à l'instar des années précédentes, le gros électroménager froid représente un enjeu fort d'extraction des gaz contenus dans les circuits réfrigérants des compresseurs et des mousses isolantes, très émetteurs de GES¹. Le PAM, petits appareils électriques collectés en mélange, constitue également un flux sensible, du fait de la présence de condensateurs, qui peuvent contenir du PCB (polychlorobiphényle), des lampes des écrans plats qui contiennent potentiellement du mercure, ou encore des plastiques ignifugés qui contiennent du brome. Pour garantir la dépollution des équipements dans les meilleures conditions, ecosystem déploie quatre actions principales :

- **Un suivi de chaque centre de traitement** à travers un reporting de toutes les substances extraites,
- **Un audit annuel Weeelabex²** pour valider chaque année le respect des standards liés à cette certification,
- **Une caractérisation annuelle sur chaque centre de traitement** avec pesée des fractions polluantes pour mesurer les performances de dépollution,
- **Un suivi de proximité par les responsables régionaux d'ecosystem**, qui suivent l'activité et la qualité des performances de chaque centre.

Le bilan 2022 est satisfaisant et conforme aux attendus.

¹ Gaz à effet de serre

² Label européen des acteurs de la filière des DEEE qui repose sur le respect de standards techniques relatifs à la collecte, aux prestations logistiques et aux procédés de traitement

Bilan 2022 des pollutions évitées

Sans recyclage, la production de nouveaux matériaux vierges aurait eu d'importants impacts environnementaux. En 2022, la dépollution et le recyclage des Lampes et DEEE Ménagers ont permis :



220 520 kg

d'éliminer l'équivalent de 220 520 kg de gaz responsables de la destruction de la couche d'ozone (CFC-11 équivalent).



4 032 184 voitures

d'éviter des émissions de molécules responsables des pics de pollution à l'ozone, équivalentes à celles rejetées par 4 032 184 voitures pendant un an.



556 495 261 m²

d'éviter des émissions de molécules qui auraient généré l'équivalent d'un an de pluies acides sur une surface de 556 495 261 m².

Que deviennent les substances dangereuses ou réglementées ?

L'une des raisons d'être de la filière est la protection de la santé. Son objectif est d'extraire puis de neutraliser les substances dangereuses présentes dans les DEEE ménagers et lampes collectés. Une activité qui a favorisé la création et le développement de sites de traitement spécialisés en France. Cette année, ecosystem a collecté 697 025 tonnes de DEEE (ménagers et professionnels) et lampes en France. De nombreuses substances dangereuses ou réglementées ont été extraites parmi lesquelles :



400 kg de composants contenant du mercure

Le mercure est un métal toxique qui a des effets néfastes sur l'organisme, notamment sur le système nerveux et les reins. Il perturbe également la reproduction et le développement. On le trouve surtout dans les lampes de rétroéclairage des écrans LCD ainsi que dans les lampes et tubes fluorescents. Le mercure sert également d'interrupteur dans certains appareils tels que les congélateurs coffres et les ordinateurs portables. Le mercure est stabilisé avant d'être stocké dans des installations dédiées aux déchets dangereux.

<http://ampoules-mercure.ecosystem.eco/>



16 532 tonnes de plastiques susceptibles d'être bromés

Dans certains appareils électriques et électroniques, les plastiques peuvent contenir des retardateurs de flamme bromés. Les plastiques, issus des petits appareils en mélange (PAM) et écrans, peuvent être classés pour certains comme dangereux et « POP » (polluants organiques persistants). Ils sont alors traités en incinérateurs de produits dangereux, équipés de fours à haute température. Par principe de précaution, nous rassemblons dans la catégorie « susceptibles d'être bromés », tous les plastiques bromés ainsi que ceux sur lesquels persistent des doutes, pour qu'ils subissent le même traitement.



9 553 tonnes de tubes cathodiques

Les tubes cathodiques contiennent du verre au baryum et du verre au plomb. Le verre au baryum est évalué comme non dangereux, et peut être recyclé dans la fabrication de matériaux pour le bâtiment. Le verre au plomb ou le verre en mélange (non trié) est considéré comme dangereux. Le plomb est susceptible de s'accumuler dans les organismes et de provoquer des effets néfastes sur la reproduction et le développement des êtres vivants. Il est envoyé en installation de stockage de déchets dangereux.



1 299 tonnes de piles et accumulateurs

Elles contiennent des métaux lourds qui ont des effets néfastes sur les êtres vivants s'ils sont répandus dans l'eau ou la nature. Une fois extraites des appareils, les piles et batteries sont transmises aux éco-organismes Srelec et Corepile qui se chargent de leur traitement.



338 tonnes de cartouches de toner

Elles contiennent des pigments dont l'inhalation peut irriter les voies respiratoires. Elles sont récupérées et nettoyées pour être reconditionnées. Les cartouches non reconditionnables sont traitées par des entreprises spécialisées.



350 tonnes de condensateurs

Il s'agit soit de condensateurs susceptibles de contenir des PCB (polychlorobiphényles), soit de condensateurs électrolytiques. Les PCB sont des polluants organiques persistants très peu biodégradables dans l'environnement. Ils s'accumulent dans les organismes tout au long de la chaîne alimentaire, entraînant des perturbations de la reproduction et des systèmes immunitaires. Les condensateurs sont traités en installations spécifiques pour les déchets dangereux équipées de fours à très haute température (1200°C).



Vers une gestion et un traitement global des flux

Laurent Vacher
Adjoint à la direction des opérations

2022 a été l'année de la mise en œuvre opérationnelle du projet OPERA, destiné à mutualiser les prestations logistiques de nos différentes activités après la fusion entre Éco-systèmes et Récyllum, puis à mutualiser le traitement des DEEE ménagers et professionnels. Le projet a vu son aboutissement en février 2022 et a nécessité un accompagnement renforcé de la part de nos équipes. En effet, les prestataires ont vu leurs habitudes bouleversées par la transition d'une logistique par flux de déchets à la gestion et au traitement global des flux. Nous soulignons d'ailleurs leur résilience et leur compréhension lorsqu'ils ont fait face à des difficultés.

Nous avons consacré beaucoup d'énergie à la conduite du changement et à l'accompagnement des prestataires, en les associant depuis

deux ans pour lever le plus de freins possibles. Nous avons aussi accompagné les nouveaux prestataires, puisque 20% de nos prestataires en logistique et traitement ont changé au 1^{er} février 2022 suite à un appel d'offres. Il a fallu plusieurs mois pour stabiliser cette nouvelle situation, et nous sommes désormais en amélioration continue.

Ce projet nous permet également d'optimiser les performances environnementales de nos activités opérationnelles en nous appuyant sur la construction d'un schéma logistique directeur, sur la mutualisation des transports et l'allotissement des gisements de déchets ; l'ensemble étant piloté par notre nouveau service supply chain.

Bilan environnemental 2022

Lutte contre l'épuisement des ressources naturelles



3 754 829 tonnes de matières premières brutes économisées grâce au recyclage

→ soit l'équivalent de 9 357 077 équipements informatiques



1,7 milliard de kWh économisés grâce au recyclage

→ soit l'équivalent de la consommation d'énergie de 372 363 Français pour se chauffer pendant un an

Lutte contre le réchauffement climatique



517 905 tonnes de CO₂ évitées

→ soit l'équivalent de 4,7 milliards de km en voiture



1 273 620 tonnes équivalent CO₂ éliminés

→ soit l'équivalent du CO₂ absorbé par 106 135 025 arbres pendant un an

Défi Innovation

Dépolluer et recycler les ballons d'eau chaude sans émission de gaz à effet de serre



En France, 100 000 tonnes de ballons d'eau chaude sont mises sur le marché chaque année. Les mousses expansées, utilisées dans ces appareils à des fins d'isolation, contiennent des gaz à effet de serre chlorés, fluorés ou hydrocarbonés, au pouvoir réchauffant très élevé. Or, il n'existait pas de solutions techniques et d'usines sur le territoire permettant de traiter les ballons d'eau chaude sans rejeter les gaz à effet de serre qu'ils contiennent dans l'atmosphère. C'est pourquoi, en 2022, suite à un appel d'offres, nous avons sélectionné quatre projets pour créer une filière de dépollution et de traitement des ballons d'eau chaude sans émission de GES dans l'atmosphère. Six usines vont donc voir le jour à partir 2024 afin de développer cette nouvelle filière de traitement.



FAVORISER LA DURABILITÉ DES ÉQUIPEMENTS

Notre engagement

Contribuer à allonger la durée de vie des appareils par la prévention, en particulier la réparation et le réemploi, et en incitant les producteurs à une éco-conception orientée vers la durabilité.



La co-construction avec les producteurs d'équipements électriques et électroniques est clé pour améliorer la durabilité des équipements. L'entrée en vigueur de la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) a formalisé l'obligation des producteurs à produire, dès 2023, un plan de prévention des déchets et d'éco-conception de leurs produits. Cette loi inscrit également la réparation des équipements dans les solutions de durabilité. Pour y répondre, les éco-organismes ont mis en place un réseau de réparateurs labellisés, lancé en 2022.



Accompagner nos producteurs adhérents dans leur démarche

L'accélération dans la production de plans de prévention et d'éco-conception liée à la mise en œuvre de la loi AGECE a significativement augmenté les sollicitations d'accompagnement de la part de nos adhérents. Nos équipes se sont mobilisées, notamment par un travail de fond mené en 2022 avec les autres éco-organismes et au sein de groupes de travail incluant également des adhérents de la filière, pour proposer des outils opérationnels qui facilitent la production de plans efficaces et harmonisés par les producteurs. L'objectif : réduire l'usage de ressources non renouvelables, accroître l'utilisation de matières recyclées et augmenter la recyclabilité des produits... Mais aussi renforcer l'information des consommateurs. Nous avons travaillé en 2022 sur les nouvelles indications relatives aux consignes de tri des équipements électriques et électroniques portées à la

connaissance des consommateurs. Nous avons inclus dans cette réflexion complexe les fédérations professionnelles, les syndicats, et des producteurs déjà très engagés dans cette démarche de pédagogie. Le marquage Info-tri s'est généralisé en 2022, afin de donner aux consommateurs des consignes claires pour la prise en charge de leurs appareils usagés. Avec l'objectif de mieux orienter le consommateur vers les solutions pour se débarrasser de ses appareils usagés (prise à la livraison, déchèterie, bacs de collecte en magasin...), tout en les incitant à allonger la durée de vie de leurs équipements en considérant l'option de la réparation ou du don de leur appareil, si ce dernier fonctionne encore.



4 629 producteurs
adhérents en 2022



272 500 000 euros
d'éco-participations nettes perçues

Éclairage



Aider nos adhérents à préparer leur plan de prévention et d'éco-conception

Axel Roy
Expert environnement – Référent éco-conception et économie circulaire

La prévention des déchets et l'éco-conception des produits sont des sujets nouveaux pour de nombreux adhérents d'ecosystem et notamment les PME. Nous avons eu beaucoup de sollicitations pour expliquer et vulgariser ce qui est attendu par le législateur et faire en sorte que les plans de prévention et d'éco-conception soient conformes aux exigences de la loi AGECE, les producteurs ayant jusqu'au 31 juillet 2023 pour formaliser leur plan.

Les webinaires réalisés en 2022 nous ont permis de toucher un grand nombre de personnes à la fois. Nous avons également créé un tutoriel vidéo pour expliquer les enjeux de ces plans et comment utiliser la trame de plan de prévention que nous avons conçue en collaboration avec les éco-organismes CITEO, Refashion et Ecomaison. Nous avons également mis à disposition de nos adhérents une hotline pour répondre à leurs questions.



Bilan 2022 de l'accompagnement des producteurs



1127 participants

à différentes sessions d'accompagnements



48 sessions

d'accompagnement réalisées (webinaires, ateliers de sensibilisation, formations, etc.)



403 organisations

accompagnées (adhérents ou non, pouvoirs publics, éco-organismes, centres de traitement, consultants...)



Élaborer la modulation de l'éco-participation

En 2022, dans le cadre de la loi AGECE et de son agrément, ecosystem a mis en place un groupe de travail réunissant certains producteurs et leurs représentations professionnelles afin de réviser le dispositif de modulation de l'éco-participation en vigueur depuis 2013. À l'issue des travaux, une proposition incluant la révision des critères actuels (incorporation de matière recyclée, par exemple), la proposition de nouveaux critères (i.e. séparabilité des batteries), l'inclusion de nouveaux équipements dans le dispositif (i.e. cigarettes électroniques) et l'élargissement de l'assiette de calcul des primes et des pénalités (c'est à dire, 20% du montant de la contribution par critère) a été remise aux Pouvoirs publics. Bien qu'ayant bénéficié d'un avis favorable de leurs Comités de parties prenantes respectifs, la Direction Générale de la Prévention et des Risques (DGPR) a demandé aux éco-organismes de retravailler leurs propositions pour donner à la modulation un caractère encore plus incitatif. Les éco-organismes ont été invités à poursuivre leurs travaux en 2023.



Éclairage



Renforcer nos relations avec le e-commerce

Jean-Paul Auberger
Directeur des relations producteurs

Nos équipes se sont adaptées aux singularités des plateformes d'e-commerce et les vendeurs qui y opèrent, souvent à l'étranger, dans la déclaration des équipements mis sur le marché et la gestion complexe de leur back office. En effet, le poids des équipements mis en vente doit être déclaré, et il n'est pas forcément connu des plateformes. Il nous a donc fallu mettre au point un barème simplifié qui fournit un abaque de poids moyen, en contrepartie d'une majoration des contributions permettant de ne pas déséquilibrer l'effort de déclaration avec des adhérents historiques. Pour les produits dont les plateformes font le négoce en direct, la conformité était déjà assurée, mais pour les produits sur lesquels elles ne sont qu'intermédiaires, cela n'était pas le cas.

La mise en œuvre de la déclaration des places de marché a été réalisée en concertation avec les acteurs concernés et leur représentation professionnelle et a permis de rallier des grands noms du commerce électronique comme Ali Express. Nous privilégions absolument la co-construction et la facilitation pour endosser le plus possible la complexité des obligations réglementaires et apporter des solutions simples et efficaces à nos adhérents, sur tous les nouveaux et nombreux sujets auxquels ils sont confrontés.

eeeasy! en chiffres



308 comptes

créés en 3 mois (de septembre à décembre 2022)



243 entreprises

dont 204 producteurs adhérents

Ambition 2023



x2

doubler le nombre de comptes et obtenir des remontées terrain pour valoriser des études de cas concrètes.

Éclairage



eeeasy, aider les entreprises à se former

Violaine Delahoche
Responsable communication Producteurs et Réparateurs

Pour répondre aux attentes de nos parties prenantes (producteurs adhérents, distributeurs, gestionnaires de déchets) en matière de sensibilisation à la 2^{ème} vie des équipements électriques et électroniques, ecosystem a souhaité mettre à disposition un outil utile et autoporté, le programme eeeasy!, lancé en septembre 2022.

Accessible sous la forme d'une plateforme digitale dédiée aux entreprises, eeeasy! est un programme d'information et de sensibilisation, réparti en trois modules thématiques :

- Comprendre l'urgence écologique et les impacts des EEE
- Découvrir les solutions pour agir
- Tout savoir sur le devenir concret des appareils collectés

Pour chaque thème, des modules d'e-learning, des quizz pour tester ses connaissances et des outils pour animer un atelier à destination des collaborateurs de l'entreprise sont proposés. Les entreprises peuvent ainsi faire monter en connaissance leurs collaborateurs et animer des journées thématiques autour de la RSE et du développement durable.

Favoriser la réparation des équipements

Le 15 décembre 2022, le « bonus réparation » mis en place par ecosystem et Ecologic est entré en vigueur. Avec pour objectif d'inciter financièrement les Français à réparer leurs appareils électriques et électroniques lorsqu'ils sont hors garantie. 500 réparateurs labellisés QualiRepar sont désormais référencés sur tout le territoire, après avoir déposé leur candidature sur la plateforme de labellisation mise à leur disposition par les éco-organismes et avoir été audité par un des organismes certificateurs AFNOR, Bureau Veritas ou SGS. Ils sont répertoriés dans un annuaire en ligne, sur le site des éco-organismes ou sur le site www.label-qualirepar.fr. Un annuaire qui s'étoffera pour atteindre 4 000 sites labellisés à la fin de l'année 2023.

Pour les consommateurs, l'opération est très simple car ils n'ont pas à effectuer de demande de remboursement, le bonus étant déduit immédiatement de la facture par le réparateur labellisé, qui est ensuite indemnisé par les éco-organismes. En fonction des 31 types d'appareils concernés, du téléphone portable au lave-linge, le bonus réparation correspond à environ 20% du montant de la réparation. Une incitation forte pour prolonger la durée de vie des équipements, en ligne avec les objectifs de la loi AGEC, et préserver ainsi davantage de ressources naturelles.



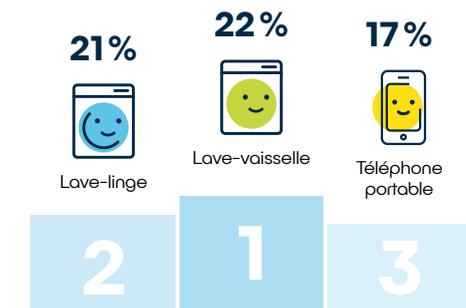
Bilan au 30 mars 2023

1189 sites QualiRepar
représentant 4500 techniciens
dont 2150 itinérants

67%
C'est le nombre d'entreprises
d'1 à 2 personnes labellisées

450 170 euros
18 685 réparations ayant bénéficié
du Bonus, soit 450 170€ versés.
Montant moyen du Bonus: 24€

Top 3 des appareils réparés



Défi innovation

Des plastiques techniques
fabriqués à partir de polystyrène recyclé

2022 a vu la finalisation de la première phase de recherche pour transformer du polystyrène recyclé (rPS) en plastique technique ignifugé, utilisable dans l'industrie. Ces recherches ont été menées avec des producteurs; deux écoles d'ingénieur, Centrale Lille et Chimie Lille, et avec des recycleurs / régénérateurs de pointe, l'un aux Pays-Bas et l'autre en France. Cette première phase a permis de stabiliser une formule de régénération du polystyrène. Les travaux vont se poursuivre en 2023 par un démonstrateur industriel pour démontrer que l'on peut fabriquer des plastiques techniques avec des caractéristiques de résistance au feu à partir de polystyrène recyclé.



La maison chartraine, labellisée QualiRepar depuis 2022

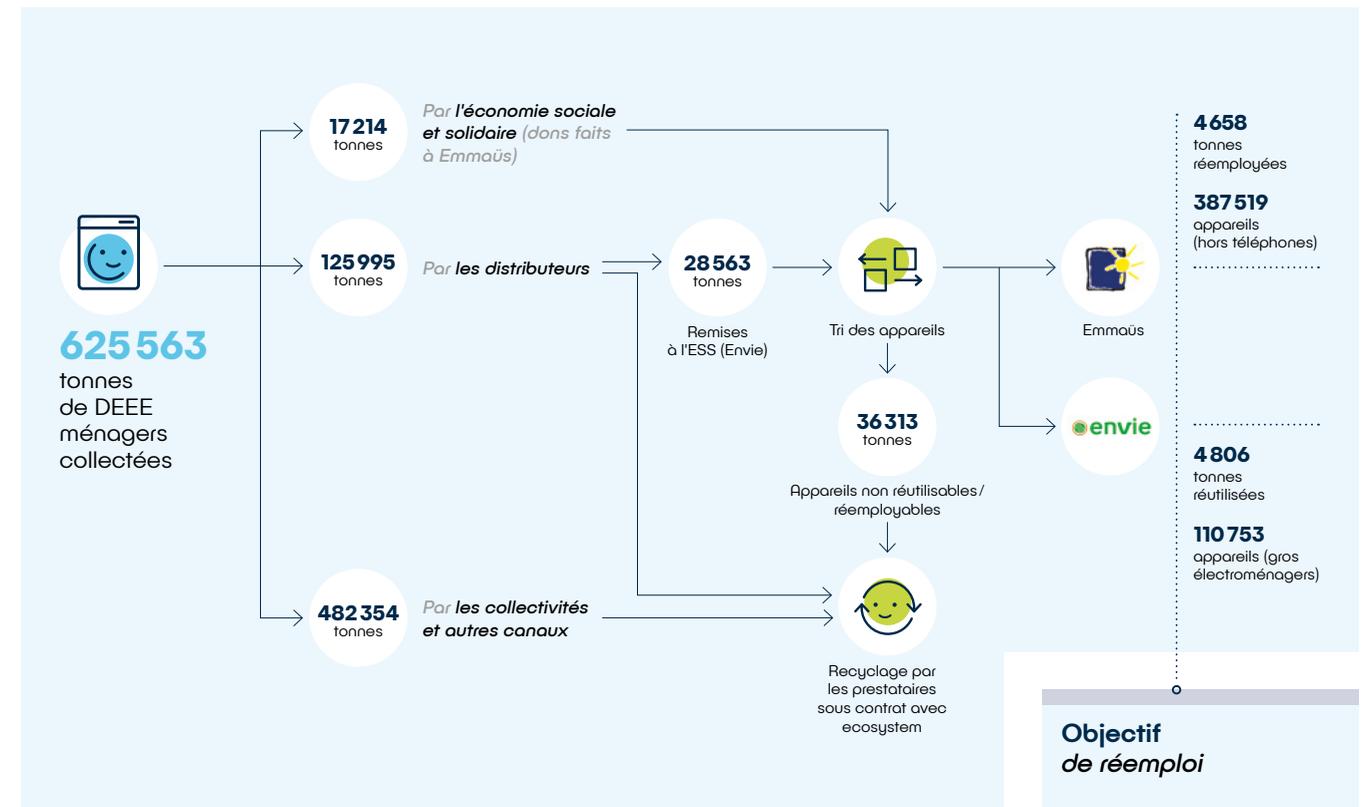
CRÉER DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS SOLIDAIRES

Notre engagement

Contribuer au développement d'emplois et de compétences nouvelles dans les métiers de la filière, et accompagner les efforts d'insertion professionnelle de l'économie sociale et solidaire.

Dans le cadre de notre nouvel agrément, nous avons pour objectif de tripler le nombre d'appareils réemployés d'ici 2027, notamment par l'augmentation de la qualité et de la quantité du gisement réemployable, le soutien financier à l'économie sociale et solidaire (ESS) et la montée en compétences des acteurs concernés. Si le réemploi a été mis en place dès la création d'ecosystem il y a dix-sept ans, la loi AGEC permet d'amplifier notre action, notamment en accompagnant de nouveaux acteurs de l'ESS, et de l'accélérer grâce au fonds réemploi.

Le réemploi, une composante importante de l'activité d'ecosystem depuis sa création, et de nouveaux objectifs ambitieux



Objectif de réemploi

2% des tonnes mises en marché

→ **x3** (par rapport à la performance actuelle)

soit **28 kt**

252

structures de l'ESS accompagnées

7,35 m€ versés

Accompagner de nouveaux acteurs de l'ESS et déployer le fonds réemploi

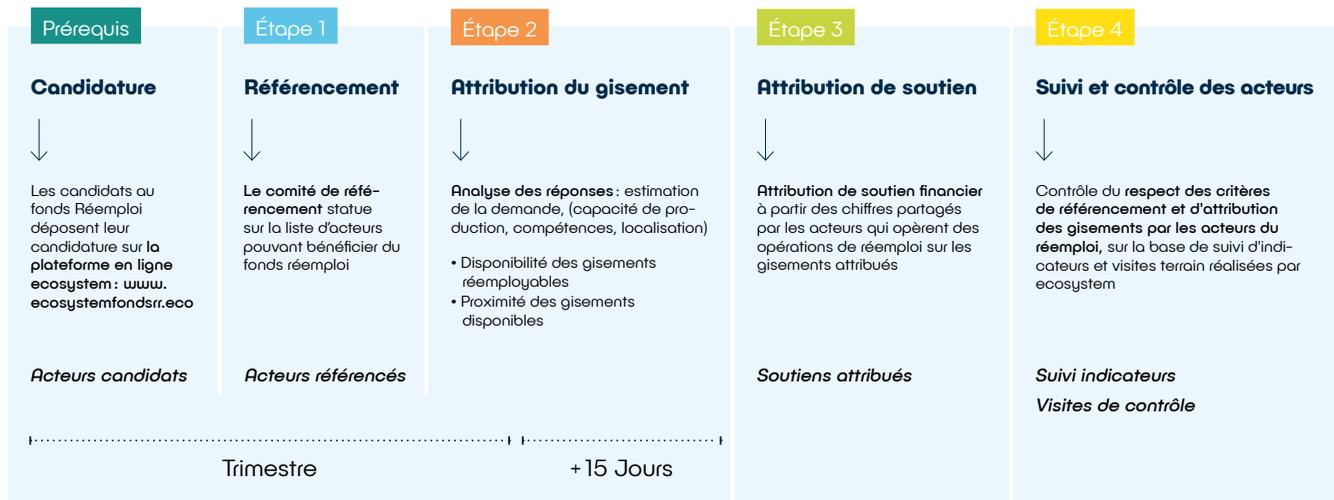
Pour atteindre les objectifs de réemploi, il nous faut renforcer nos partenariats historiques, notamment avec les réseaux Envie et Emmaüs, mais aussi référencer et accompagner de nouveaux partenaires. Cela nécessite un travail important d'identification de structures locales et indépendantes, sur le plan de la conformité logistique, de leur capacité à générer un réemploi efficace mais aussi du type d'appareils qu'elles sont en capacité de traiter, afin d'adapter les catégories d'appareils mis à leur disposition. Il s'agit de les mettre en relation avec des distributeurs partenaires, dans leur zone géographique. Depuis le lancement de la plateforme de référencement en avril 2022, une quarantaine de nouveaux acteurs ont démarré leur approvisionnement auprès de partenaires distributeurs.

Le processus de référencement et de suivi

Nous intensifions également nos actions avec nos réseaux partenaires. Le réseau Envie a créé beaucoup de nouvelles structures en 2022, qui ont besoin d'être approvisionnées en appareils à réemployer. Ce sont des spécialistes rodés, avec qui nous poursuivons nos accords nationaux préexistants, tout en apportant de nouvelles solutions de récupération d'appareils. Avec le réseau Emmaüs, nous avons travaillé en 2022 sur le projet Manufacture, un site Emmaüs référent en capacité de collecter plus d'appareils et de les préparer pour les redistribuer au réseau, par région, tel un hub. C'est un projet structurant pour l'avenir.



30
structures référencées
à fin mars 2023



Augmenter le gisement réemployable

Pour atteindre l'objectif réglementaire de 2% d'appareils réemployés par rapport aux appareils mis en marché de l'année N-1 d'ici la fin de notre agrément, il est nécessaire d'augmenter le volume et la qualité des équipements dédiés au réemploi. Les distributeurs qui assurent la reprise des anciens appareils chez leurs clients permettent, en partie, d'approvisionner les acteurs de l'ESS en appareils à réutiliser ou réemployer. Mais nous devons aussi étendre la création de « hubs », comme celui qui existe déjà à côté de Nice, pour préparer et répartir le gisement d'appareils réemployables selon les besoins de chaque territoire. En effet, certains départements comptent trop peu d'acteurs de l'ESS au regard des gisements disponibles, quand d'autres comptent de nombreuses structures de l'ESS, alors qu'il n'y a pas assez de volume d'appareils pour répondre à la demande.

Outre ces actions qui permettent de répondre à l'enjeu volumique pour augmenter le réemploi, ecosystem a développé une solution de collecte à domicile, « [jedonne mon électroménager.fr](http://jedonnemonelectromenager.fr) » qui permet de préserver la qualité des appareils, collectés avec soin. Les appareils sont ensuite regroupés sur des plateformes de stockage avant d'être réexpédiés vers nos partenaires de l'ESS.

Résultats 2022



4 649
gros appareils
électroménagers
collectés

1,37
produit par collecte
en moyenne

3 376
collectes à domicile

37%
de taux de réemploi

Ambition 2023

120 000
appareils collectés
pour 13 millions
d'habitants



Le fonds réemploi, un accélérateur de solidarité

Éclairage

Mathilde Maillard,
Chargée de l'ESS

Notre objectif est de mettre à disposition de nos partenaires de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) des appareils de qualité à réparer, afin qu'ils puissent leur donner une seconde vie. Nous soutenons financièrement ces acteurs pour leurs activités de réemploi. Nous les soutenons également sur les appareils non réemployables qu'ils nous remettent pour recyclage.

2022 a été une année structurante pour nous avec le lancement du fonds réemploi, dispositif que nous préparons depuis plus de deux ans, notamment avec la mise en place de la plateforme de référencement des acteurs de l'ESS qui souhaitent s'inscrire dans la démarche.

Dans le cadre de ce dispositif, nous devons mettre en relation les nouvelles structures référencées avec des distributeurs partenaires, dans le respect des besoins en approvisionnement de chacune des structures et selon le gisement disponible pour chaque catégorie

d'appareil. Après le lancement de la plateforme en avril, nous avons pu référencer 10 acteurs de l'ESS en octobre, pour atteindre une quarantaine d'acteurs à la fin du premier trimestre 2023.

Nous assurons également le suivi et l'accompagnement de tous nos partenaires, car ce sont des transformations importantes tant pour les distributeurs que pour les associations qui doivent nous déclarer les appareils pris en charge. Nous optimisons l'attribution des appareils en demandant à certains distributeurs d'effectuer du tri entre les appareils ayant du potentiel pour réemploi des appareils trop abîmés qui iront directement en centre de traitement pour recyclage. Aujourd'hui le rythme d'intégration de nouveaux partenaires est régulier, avec une bonne satisfaction à la fois des distributeurs impliqués et des structures de l'ESS.

Favoriser l'accès à l'emploi

Au-delà des bénéfices environnementaux liés au réemploi des équipements électriques et électroniques, le travail avec les acteurs de la filière et ceux de l'ESS permet de créer des emplois pérennes et non délocalisables dans les régions, mais aussi de renforcer l'accès à l'emploi en insertion pour les personnes en situation de fragilité, sur l'ensemble des territoires.

Emplois dans la filière EEE
(réemploi et recyclage)

14 495
emplois

6 862
équivalents temps plein

2 100
personnes en contrat
d'insertion professionnelle

dont emplois dans l'ESS

3 076
emplois
(+30% par rapport à 2015)

1 818
équivalents temps plein

700
personnes en contrat
d'insertion professionnelle



Défi innovation

Former à l'économie circulaire

En 2022, en partenariat avec l'École des Mines et Paris-Dauphine, ecosystem a lancé un « Certificat d'économie circulaire », destiné à des professionnels déjà en poste au sein des organisations, pour leur permettre d'initier au sein de leur structure une démarche d'économie circulaire solide. Sur un format condensé, d'une durée de trois mois, cette formation couvre les enjeux, les processus, les outils et la préparation de leur projet. Les demandes lors du lancement de la formation en 2022 ont permis la constitution d'une promotion complète en 2023 et d'une liste d'attente pour la prochaine session, qui témoignent de l'intérêt porté par les organisations aux enjeux de l'économie circulaire.

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS DE SOCIÉTÉ

Notre engagement

Accélérer les changements de comportement des citoyens dans leur vie privée ou leur sphère d'action professionnelle en faveur de pratiques de consommation, de production et de gestion plus éco-responsables.



Sensibiliser les Français aux bons gestes : réparer, donner, recycler, est l'une des grandes missions d'ecosystem en faveur de la transition écologique. De manière plus spécifique, dans un contexte d'augmentation de la précarité, la dimension sociale et solidaire de la seconde vie des EEE, notamment via le don et le réemploi devient cruciale, d'autant que les équipements électriques et électroniques sont pour certains des biens de première nécessité. La sensibilisation des Français, particuliers et professionnels, a donc mobilisé les équipes d'ecosystem en 2022.

Mieux comprendre l'économie circulaire, dès le plus jeune âge

Depuis dix ans, ecosystem mène un projet pédagogique pour sensibiliser et informer les élèves du CP à la 6^{ème} à l'importance de donner une deuxième vie aux appareils électriques et électroniques et aux ampoules. C'est le défi ecosystem. Grâce à un kit dédié, les enseignants peuvent animer des sessions pédagogiques et ludiques et proposer à leur classe de réaliser des activités appelées « défis » autour du don, de la réparation et du recyclage, qui correspondent aux programmes de l'Éducation nationale. Ils valident ensuite leurs défis sur le site dédié. Une mission d'électrification d'Électriciens sans frontières est ainsi financée tous les 1000 défis validés. Pour toucher les adolescents et les jeunes adultes, un public complexe car plein de paradoxes dans son rapport à l'environnement, ecosystem a lancé son compte TikTok en 2022. La série « Appareils story », pensée pour eux, est une saga sympathique au format et à la tonalité adaptées à leurs habitudes de consommation de l'information. Les résultats de cette première année sont très satisfaisants, et la poursuite de la saga est prévue pour 2023.



Cliquer sur ce QRcode pour retrouver le film de présentation du défi ecosystem



Chiffres 2022 du défi



4 500 classes participantes, du CP à la 6^{ème}



3 projets d'électrification et d'accès à l'eau, d'Électriciens sans frontières soutenus au Togo, Rwanda et Burkina Faso

Sensibiliser au don pour favoriser le réemploi solidaire

Depuis quelques années, le don perd du terrain et tend à se monétiser. C'est une tendance de fond qui dessert la dimension solidaire et sociale de la seconde vie des équipements. ecosystem intensifie donc son action de sensibilisation, pour inciter les Français à donner leurs équipements. En 2022, nous avons notamment mis en lumière pour la première fois la solution « jedonnemontelephone.fr » par du sponsoring radio et télévision, avant le Tour de France, un événement phare pour ecosystem en matière de mobilisation du grand public. Lors de l'édition 2022, une équipe d'une vingtaine d'ambassadeurs a suivi le Tour de France Hommes et le nouveau Tour de France Femmes pour aller à la rencontre des spectateurs et soutenir la collecte des téléphones usagés, à des fins de réemploi par le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, et sensibiliser les Français à l'importance de réparer, donner et recycler tous leurs appareils électriques.

Bilan 2022



61 villes et collectivités locales ont participé à la grande collecte solidaire de téléphones en 2022 (Tour de France Hommes et Femmes confondus)



23 400 téléphones collectés au total: 8 900 par les villes et collectivités locales



14 500 téléphones collectés sur jedonnemontelephone.fr dans le même intervalle de temps



28 associations soutenues



623 points de collecte de téléphones



En novembre 2022, l'initiative « Laisse parler ton cœur », initiée en 2006, a rassemblé 63 collectivités partenaires au profit de 78 associations caritatives, dont Emmaüs. Les jouets collectés sont réparés, donnés ou revendus à petit prix dans des boutiques solidaires. Ceux qui ne peuvent pas être remis en état intègrent le circuit de recyclage.

L'extension de l'opération jedonnemonelectromenager.fr, initiée sur une commune en 2021 et déployée sur de nouveaux départements en 2022, a fait l'objet d'une information dédiée auprès des administrés des communes concernées et d'une campagne de sensibilisation géolocalisée sur les réseaux sociaux. Ce partenariat avec les collectivités va se poursuivre pour accompagner le déploiement de cette solution dédiée aux agglomérations les plus denses, qui sera notamment mise en œuvre à Paris et en Ile-de-France en 2023, avec des communications prévues dans le métro, les bus, et points relais en magasins. Cette opération permet de collecter des appareils en bon état qui intègreront le circuit solidaire de réemploi.

Éclairage



Innover pour mieux sensibiliser

Claire Lemarchand
Directrice de la communication

Pour sensibiliser toujours plus et mieux les Français, particuliers ou professionnels, nous recherchons constamment de nouvelles approches, en plus de celles qui ont déjà fait leurs preuves. C'est le cas pour notre première action sur TikTok pour toucher les jeunes, qui a porté ses fruits grâce à un format original et adapté à cette cible.

C'est également le cas des premières Assises de la Prévention du risque Incendie, dont nous avons été les maîtres d'œuvre pour sensibiliser les parties prenantes de la filière et agir ensemble pour prévenir ce risque.

Pour intensifier la réparation et répondre aux responsabilités élargies qui sont désormais les nôtres, nous avons misé sur les relations presse, au moment du lancement du fonds réparation en novembre 2022. Les médias se sont montrés

réactifs et intéressés par ce sujet qui concerne à la fois la protection de l'environnement et le pouvoir d'achat des Français. Grâce au travail des équipes et à l'intérêt des journalistes pour ce sujet, nous avons obtenu près de 300 retombées médias en novembre, dont tous les journaux télévisés majeurs. Avec pour conséquence positive un pic de visites sur l'annuaire des réparateurs QualiRepair que nous avons mis à disposition du grand public; ainsi que sur la plateforme d'inscription des réparateurs qui souhaitent être labellisés.

En 2023, nous allons repenser notre site Internet, qui est notre principal point de contact avec l'ensemble de nos parties prenantes, pour faire en sorte qu'il reflète davantage nos responsabilités - réemployer, réparer, recycler - et notre contribution à la transition écologique et solidaire.

Accompagner la filière dans ses transitions

Les Assises de la prévention du risque incendie dû aux batteries lithium-ion, organisées par ecosystem avec Ecologic, Sorelec et Corepile, ont réuni en 2022 tous les acteurs de la filière: centres de traitement (dépollution et de recyclage), logisticiens, pouvoirs publics, collectivités territoriales, fabricants, assureurs, pompiers, etc. L'objectif: dans un contexte de multiplication des départs de feux dus aux batteries au lithium-ion et à l'augmentation des pics de chaleur en fréquence et en intensité, favoriser une prise de conscience partagée et coconstruire un programme d'actions.

Lors de l'édition 2022, un film a été réalisé et diffusé durant les Assises, pour donner la parole aux opérateurs de terrain, premiers concernés par la survenue de ces incendies. Sélectionné aux Green Awards de Deauville en 2023, il a permis de montrer concrètement les conséquences des incendies et d'entendre le vécu et les difficultés des équipes opérationnelles.

Bilan 2022



120 participants

Cliquer sur ce QRcode et retrouvez la saga Appareils Story diffusée sur TikTok et Instagram

FAITS MARQUANTS 2022.

Retour sur une année riche en événements



Janvier

- ecosystem en campagne sur le Bon Coin pour le recyclage des appareils ménagers



Février

- Campagne TV Ampoules
- Fin du projet OPERA : la logistique est désormais mutualisée et optimisée entre les 4 secteurs



Mars

- 4 mars : ecosystem obtient le renouvellement de ses agréments pour les équipements ménagers, professionnels et les lampes, jusqu'en 2027



Avril

- Ouverture, pour les réparateurs, à la labellisation QualiRépar
- Ouverture de la Plateforme de référencement des acteurs de l'ESS pour bénéficier du fonds réemploi/réutilisation
- Campagne radio sur le recyclage des appareils électriques



Mai

- Appel à projet pour créer une filière industrielle de traitement des ballons d'eau chaude en milieu confiné



Juin

- 1^{ères} Assises sur la prévention du risque incendie dû aux batteries lithium-ion dans la filière DEEE



Juillet

- Participation d'ecosystem au Tour de France, pour la 3^{ème} année consécutive



Septembre

- Lancement de la 10^{ème} édition du Défi ecosystem auprès des élèves du primaire et de 6^{ème}
- Campagne sur le recyclage des appareils ménagers (sponsoring TV du Meilleur pâtissier, l'Amour est dans le pré, Scènes de ménage et la Star Academy)



Octobre

- Campagne d'affichage Ampoules



Novembre

- Le Comité de Mission se réunit pour la 1^{ère} fois
- Début de la collecte solidaire de jouets « Laisse parler ton cœur »



Décembre

- Le 15 : les consommateurs peuvent commencer à bénéficier du Bonus Réparation sur 31 types d'appareils
- Le 22 : ecosystem obtient le renouvellement de son agrément pour les petits appareils extincteurs jusqu'en 2024



TRANSFORMER ET ACCOMPAGNER LE COLLECTIF POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

• Marie-Agnès Lenquette

Directrice des Ressources Humaines et de la communication interne d'ecosystem

2022 est une année charnière qui a vu la stabilisation de notre organisation hybride entre présentiel et télétravail, tout en accueillant de nouveaux collaborateurs. Nos équipes ont fait la preuve, lors de la période Covid, de leur capacité à travailler efficacement à distance, y compris en mode projet. C'est pourquoi nous avons finalisé un accord de télétravail coconstruit avec les élus du personnel et qui apporte une réelle flexibilité à nos collaborateurs (jusqu'à dix jours de télétravail par mois et trois par semaine).

Nous avons également recruté, en 2022, plus de 26 collaborateurs, ce qui est significatif pour nous, d'autant qu'il s'agit de métiers très différents, et pour certains de nouveaux métiers chez ecosystem, liés au fonds réparation et au fonds réemploi par exemple. Cette phase de croissance va se poursuivre, et nous travaillons donc beaucoup sur notre marque employeur. En 2022, nous avons notamment mis en place des espaces dédiés sur LinkedIn et Welcome to the Jungle, ce qui nous a permis d'accroître notre visibilité et notre communauté d'abonnés, un enjeu déterminant dans un marché du travail en tension, notamment sur les postes de cadres.

Si, de manière générale, nous sommes très proactifs en ce qui concerne la formation, car nos collaborateurs doivent actualiser en permanence leurs connaissances liées à nos

métiers, aux technologies et ou encore à la réglementation, 2022 a nécessité également la formation des nouveaux collaborateurs qui nous ont rejoints, car il existe peu de ressources sur le marché du travail sur le pilotage de nos activités, complexes. Nous avons donc accompagné celles et ceux qui voulaient relever ce challenge! Nous déployons aussi une formation en interne de trois jours à la gestion de projet, qui s'adresse à l'ensemble des collaborateurs.

Dans toutes les entreprises, et c'est sans doute encore plus le cas chez ecosystem où la valeur ajoutée est avant tout humaine, animer le collectif de travail est essentiel à l'atteinte des objectifs, individuels et globaux. Nous avons donc réuni tous nos collaborateurs lors d'un grand séminaire d'entreprise en septembre 2022, pour partager les enjeux du nouvel agrément et se préparer à relever ensemble les nouveaux défis de notre projet d'entreprise orienté vers l'économie circulaire.

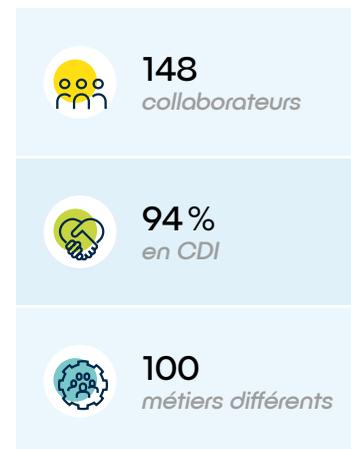
Nous avons la chance, au regard de notre vocation, de bénéficier d'un collectif conscient et fier du sens de son action. Nous veillons aussi au bien-être de chacun, en termes de temps à soi, d'organisation du travail, etc. Tout au long de l'année, nous œuvrons à une information régulière des collaborateurs sur les projets et actualités de l'entreprise dans le cadre de réunions d'information internes. Des

moments de convivialité forts sont également organisés pour créer et renforcer le lien entre chacun. En juin 2022, nous avons organisé des ateliers de sensibilisation lors de la semaine de la Qualité de Vie au Travail, sur l'optimisme au travail ou la bonne gestion des mails pour une organisation efficace par exemple.

Nous sommes fiers, cette année, d'avoir réussi à finaliser les projets en cours et à engager la transformation du collectif pour contribuer à en intégrer de nouveaux projets, accueillir de nouvelles compétences, élargir nos horizons, partager une stratégie solide et notre trajectoire vers 2030. Nous avons mis les équipes en situation de gérer l'avenir.



Bilan social 2022



NOTRE GOUVERNANCE

La gouvernance est structurée autour d'un conseil d'administration de 25 membres, de 4 comités transverses et de 4 comités sectoriels. Elle permet d'assurer la cohérence de l'ensemble de l'activité d'ecosystem tout en pilotant finement les différents secteurs d'activité. En 2022, ecosystem s'est doté d'un Comité de mission composé de onze membres, désignés par le Conseil d'administration, pour accompagner ecosystem dans la mise en œuvre de sa mission et garantir le respect des objectifs associés.



2022 EN CHIFFRES CLÉS

Producteurs adhérents



5301

contrats d'adhésion

2596

EEE Ménagers

782

Lampes

1899

EEE Professionnels

24

Petits appareils extincteurs



272,5 millions d'euros

d'éco-participations nettes perçues

238 983 k€

EEE Ménagers

14 326 k€

Lampes

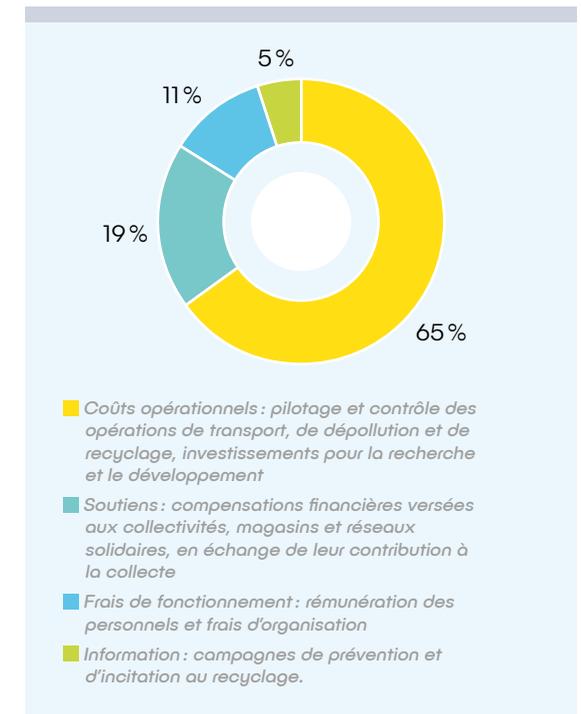
18 405 k€

EEE Professionnels

786 k€

Petits appareils extincteurs

Répartition de l'éco-participation



Réparation (au 30 mars 2023)



1189

sites QualiRépar

4500

techniciens

2150

itinérants



18 685

réparations ayant bénéficié du Bonus

450 170

euros versés

24 €

montant moyen du bonus

Réemploi - réutilisation



252

structures de l'économie sociale et solidaire accompagnées

9 464

tonnes réemployées / réutilisées

498 272

appareils réemployés / réutilisés

7,35

millions € de soutiens versés

Collecte



697 413

tonnes collectées

625 563

DEEE Ménagers

4 608

Lampes

66 854

DEEE Professionnels

388

Petits appareils
extincteurs

Points d'enlèvement actifs



29 905

points d'enlèvement actifs

11 909

DEEE Ménagers

12 980

Lampes

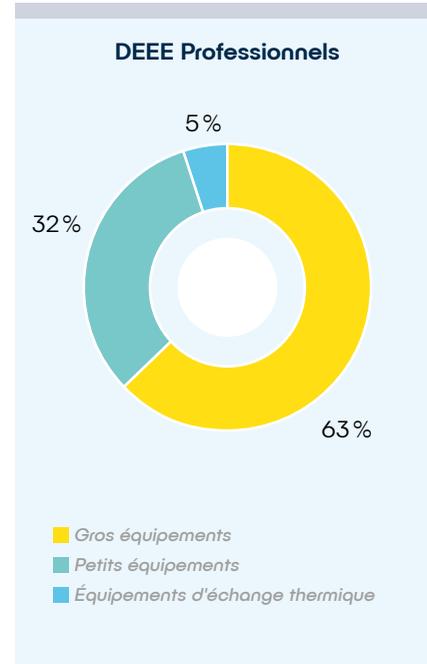
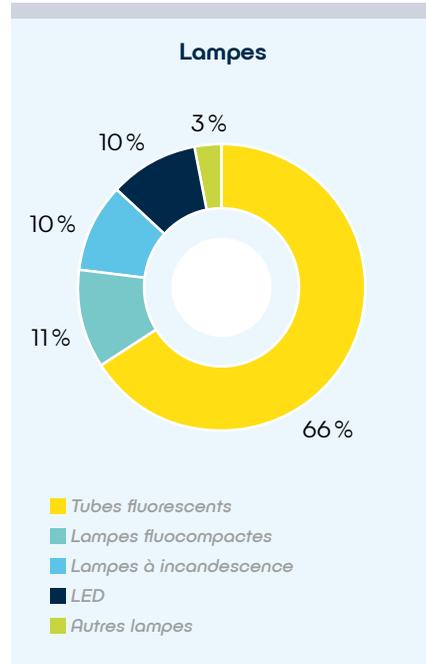
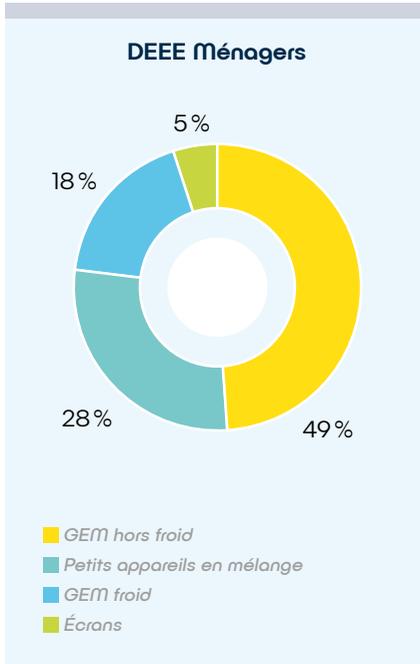
4 792

DEEE Professionnels

224

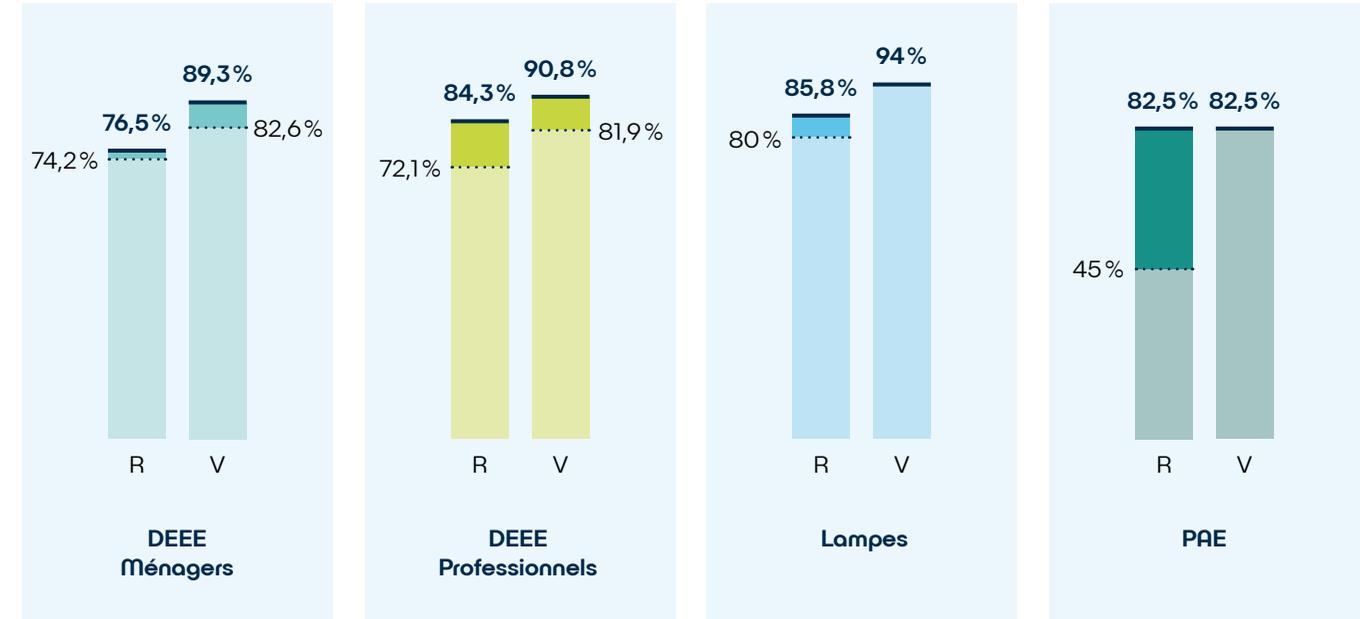
Petits appareils
extincteurs

Répartition de la collecte par flux



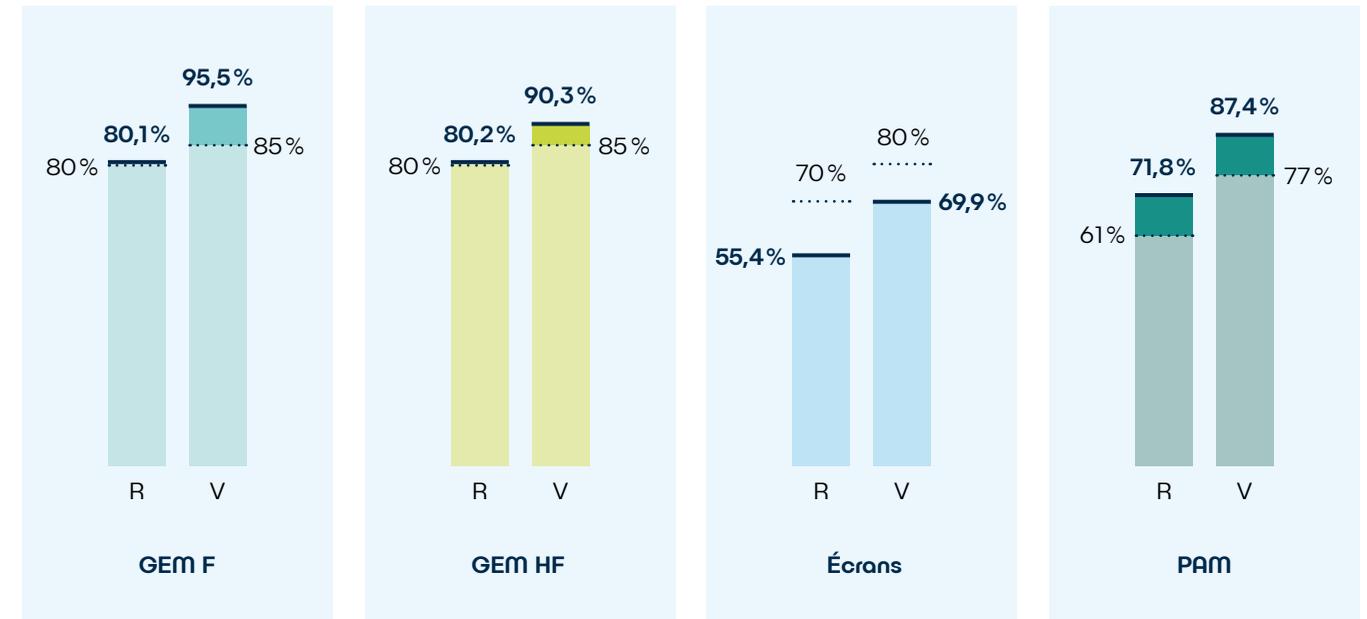
Recyclage

Les taux de recyclage et de valorisation par secteur en 2022



R Recyclage — Taux atteint
V Valorisation Taux cible

Les taux de recyclage et de valorisation des DEEE Ménagers par flux



R Recyclage — Taux atteint
V Valorisation Taux cible

Concernant les verres des écrans cathodiques, il n'y a pas à l'heure actuelle de centre adapté à leur traitement en France. Il existe en Europe des centres de traitement adaptés pour le tri et le recyclage des différents verres (au baryum et au plomb) mais leurs exportations ne sont pas autorisées.

Bilan matières traitées par secteur, en tonnes



Matières recyclées

465 737
DEEE Ménagers

3 692
Lampes

52 960
DEEE Professionnels

275
Petits appareils extincteurs

Total
522 664



Matières autrement valorisées
(valorisation énergétique, produits d'isolation...)

77 589
DEEE Ménagers

353
Lampes

4 092
DEEE Professionnels

-
Petits appareils extincteurs

Total
82 034



Matières éliminées en installations spécialisées

64 954
DEEE Ménagers

259
Lampes

5 885
DEEE Professionnels

58
Petits appareils extincteurs

Total
71 156

Bilan environnemental des activités d'ecosystem

En 2022, la collecte, la dépollution et le recyclage ont permis :

Lutte contre le réchauffement climatique

d'éviter l'émission de **517 905 tonnes** de CO₂ soit l'équivalent de **4 665 811 033 km** en voiture (4 661 150 trajets Lille-Marseille en voiture).

d'éliminer l'équivalent de **1273 620 tonnes** de CO₂, soit la quantité de CO₂ absorbée par **106 135 025 arbres** pendant un an.

Lutte contre l'épuisement des ressources naturelles

d'économiser **3 754 829 tonnes** de matières premières brutes, soit l'équivalent des ressources minérales nécessaires pour produire **9 357 077 équipements informatiques**.

d'économiser **1 717 167 025 KWh**, soit l'équivalent des consommations d'énergie de **372 363 Français** pour se chauffer pendant un an.

Lutte contre d'autres formes de pollution

d'éliminer l'équivalent de **220 520 kg** de gaz responsables de la destruction de la couche d'ozone (CFC-11 équivalent).

d'éviter des émissions de molécules responsables des pics de pollutions à l'ozone, équivalentes à celles rejetées par **4 032 184 voitures** pendant un an.

d'éviter des émissions de molécules qui auraient généré l'équivalent d'un an de pluies acides sur une surface de **556 495 261 m²**.





RAPPORT ANNUEL • 2022

Direction de la publication
Claire Lemarchand

Conception / création / rédaction
Agence Heidi

Crédits photo
ecosystem, Istock, Adobe stock

Impression
Imprimerie Sprint, certifié Imprim'vert.
Imprimé en juillet 2023 sur papier
Nautilus, certifié FSC Recyclé.

ecosystem

